

26 avril 2016

ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES (OPEQ)

1 Carrefour Alexandre G. Bell
Tour 2
Verdun (Québec)
H3E 3B3

OBJET: APPROBATION EN VERTU DU « PROGRAMME DE RÉEMPLOI ET DE REMISE EN ÉTAT DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES » (PRRPE) 2012

Cet avis confirme qu'OPEQ a complété avec succès l'évaluation en vertu du « Programme de réemploi et de remise en état des produits électroniques » (PRRPE) 2012.

Ainsi, les opérations suivantes, conjointement aux recycleurs en aval, ont été approuvées pour une utilisation au sein des programmes de l'Association du recyclage des produits électroniques (ARPE) :

Le matériel électronique est vérifié pour la fonctionnalité: les unités fonctionnelles sont réutilisées ou remises en état; et les disques durs sont effacés à l'aide de logiciels reconnus tel que KillDisk. Les disques durs et autres périphériques multimédias sont percés afin de les rendre inutilisables; et l'ensemble du matériel électronique non fonctionnel est dirigé en aval pour le traitement et la récupération des matériaux.

Cette approbation s'adresse spécifiquement à la portée des opérations mentionnées ci-dessus, et est valide pour une période maximale de trois ans à compter de la date d'émission de cette lettre, après quoi une nouvelle vérification est requise. Si vous souhaitez modifier la portée de cette approbation avant sa date d'expiration, une évaluation subséquente est requise préalablement à la mise en place de toute modification de traitement des matériaux reliés aux programmes de l'ARPE.

Cordialement,



Katherine Ness, M.Env., VEA
Auditrice, Bureau de la qualification des recycleurs
Association pour le recyclage des produits électroniques

P.J.(2): Rapport final de l'audit et diagramme d'écoulement

C.C.: Dominique Levesque